

Saison 1 : Épisode 3

Trop c'est trop

RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

Aminata, une jeune fille de 15 ans vient au centre de santé en se plaignant de douleurs au ventre, mais elle n'a pas d'argent. Assitan parvient à s'occuper de la jeune fille gratuitement, malgré les réticences de Korsa. Les analyses révèlent que la jeune fille est enceinte et, à travers les discussions, Assitan comprend qu'elle a subi un mariage forcé.

THÉMATIQUE PRINCIPALE

- Les mariages d'enfants : viols conjugaux et grossesses chez les adolescentes

QUESTIONS GÉNÉRALES

- Comment avez-vous trouvé l'épisode ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui vous a moins plu ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Avez-vous des remarques sur des passages spécifiques de l'épisode ?

EXTRAIT 1

10'35-14'05

Assitan est en consultation avec Aminata. Elle pense que la jeune fille a eu un rapport sexuel forcé, mais cette dernière ne veut rien dire. Avec l'aide de Yaye, Assitan parvient à la faire parler.



Questions sur l'extrait

- Que demande Assitan à Aminata après l'avoir auscultée ? Que soupçonne-t-elle ? Que lui répond Aminata ? Quelle est la réaction d'Aminata quand Assitan lui pose cette question ? Que finit par avouer Aminata ? Que pensez-vous de son âge et de sa situation ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

Questions sur la thématique

- ▶ Est-il normal pour un homme âgé d'avoir des rapports sexuels avec une fille mineure ? Dans le cadre d'un mariage, doit-on tout le temps accepter les rapports sexuels (même si nous n'en n'avons pas envie) ? Se marier signifie-t-il que les deux personnes sont toujours consentantes ? Peut-on parler de viol quand un mari force sa femme à avoir un rapport sexuel ?

EXTRAIT 2

19'00-21'00

Assitan découvre qu'Aminata est enceinte, mais la jeune fille lui dit qu'elle ne veut pas garder l'enfant. Elle n'a jamais voulu être mariée, surtout à un homme qu'elle ne connaît pas. Son mari vient alors la chercher au centre de santé.



Questions sur l'extrait

- ▶ Pourquoi la jeune fille ne veut-elle pas garder l'enfant ? Qu'en pensez-vous ? Que peut faire Assitan pour l'aider ? Quel est l'état d'esprit de son mari lorsqu'il arrive au centre ? Fait-il attention à l'état de santé de sa femme avant de partir ?

Questions liant la fiction et l'expérience personnelle

- ▶ Connaissez-vous des personnes qui ont vécu des situations similaires ? Comment ont-elles réagi ? Est-ce que ce sont des situations qui pourraient vous arriver ?

Questions sur la thématique

- ▶ D'après vous, à partir de quel âge une personne peut-elle se marier ? Choisir son mari ou sa femme est-il un droit essentiel ? Quels peuvent être les problèmes lorsqu'il y a une trop grande différence d'âge dans un mariage ? Les jeunes filles mariées à des hommes plus âgés ont-elles le même pouvoir dans le couple ? Quelles sont les conséquences, pour une jeune fille, d'être mariée trop jeune ? Quelles peuvent être les conséquences d'une grossesse chez une adolescente (sur la santé physique, mentale et sociale de la jeune fille) ?

INFORMATIONS CLÉS

Les mariages d'enfants

Le mariage d'enfants correspond à toute union légale ou coutumière impliquant un garçon ou une fille de moins de 18 ans.

Le mariage d'enfants constitue une violation des droits humains fondamentaux et une violence liée au genre.

Les grossesses chez les adolescentes

Toute grossesse qui intervient avant l'âge de 18 ans est considérée comme précoce. Elle survient à un moment où le corps de la jeune fille n'est pas assez mature pour supporter une grossesse. Il s'agit alors d'une grossesse qui présente des risques pour la santé de la fille et de l'enfant.

Dans les pays d'Afrique de l'ouest et du centre, les complications liées à la grossesse et à l'accouchement sont la principale cause de décès chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans. L'impact sur les adolescentes comprend : le risque de mortalité maternelle, de maladie ou d'invalidité, dont la fistule obstétricale, les complications résultant d'un avortement clandestin, les infections sexuellement transmissibles (notamment le VIH) et les risques pour la santé du nourrisson.¹

Les adolescentes qui sont enceintes sont davantage susceptibles de donner naissance à des bébés prématurés ou d'un faible poids à la naissance. Les taux de mortalité néonatale sont plus élevés chez les bébés dont les mères sont des adolescentes.

Il faut aussi compter avec les effets psychosociaux des grossesses précoces : une fille peut souffrir de stress ou de dépression. Nombreuses sont les adolescentes qui sont obligées d'abandonner leur scolarité lorsqu'elles tombent enceintes. Cela a des conséquences à long terme sur leur vie en tant qu'individu, leurs familles mais aussi leurs communautés et la société toute entière.

1 UNESCO, « Grossesses précoces non désirées, recommandations à l'usage du secteur de l'éducation », 2017.

Le consentement et les viols conjugaux

L'expérience sexuelle doit être volontaire et désirée par les deux partenaires. Elle nécessite un consentement mutuel. Le consentement doit être exprimé clairement par les deux partenaires, on ne peut pas présumer d'un consentement. Le consentement ne peut pas être obtenu en usant de son rang (mari/femme), de son argent ou de son âge.

Dès lors qu'une personne est contrainte ou forcée d'avoir un rapport sexuel, on parle de violence sexuelle ou de viol. Ainsi, si un mari force sa femme à avoir un rapport sexuel alors que cette dernière n'a pas exprimé son consentement, il s'agit d'un viol conjugal.

Pour aller plus loin : consulter la fiche thématique sur les mariages d'enfants